Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1261

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EXPOSITION

Balade en traduction simultanée

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédaction: Claude Pahud (cp) Géraldine Savary (gs) Ont également collaboré à ce numéro: Gérard Escher (ge) André Gavillet (ag) Jacques Guyaz (jg) Yvette Jaggi (yj) Charles-F. Pochon (cfp) Forum: Jean-Pierre Fragnière Composition et maquette: Claude Pahud Françoise Gavillet Géraldine Savary Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Marciano Administrateur-délégué: Luc Thévenoz Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 85 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1 case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 CCP: 10-15527-9

(*jg*) Un petit voyage à Bâle s'impose régulièrement; on ne peut se passer des manifestations culturelles de la grande ville rhénane. Qu'en est-il des usages du français dans cette Suisse alémanique paraît-il de plus en plus indifférente? Au Musée des beaux-arts, une superbe exposition sur les liens entre musique et peinture dans l'entre-deux-guerres fait figure d'événement de l'année.

In et off

Naturellement, tout est trilingue, l'anglais en plus, sans aucune exception. Une édition française du très gros catalogue est en préparation. Au fond, cela va de soi. On sent bien qu'il ne saurait en aller autrement. Au musée Rath ou chez Gianadda, l'étiquetage est-il multilingue? Non, bien sûr.

La plus importante foire d'art contemporain du monde se tient au même instant dans les bâtiments de la Mustermesse. Toutes les grandes galeries de Londres, New-York et Paris sont là. Elles présentent leurs plus belles pièces. On a le sentiment qu'il s'agit moins de vendre que de se livrer à une démonstration de puissance face aux concurrents. (Regarde mes Picasso, est-ce que tu peux t'aligner?). Des messieurs chics se livrent à des conciliabules mystérieux. Le prix des œuvres est parfois indiqué pour les moins chères, c'est-àdire celles que l'on peut emporter pour 20 billets de mille francs!

On parle beaucoup français, que ce soit chez les Allemands ou les Américains. Amabilité, gentillesse garanties lorsque vous demandez un renseignement à ces grands marchands. La palme revient à un stand coréen: Les quatre occupants se lèvent comme un seul homme lorsque vous leur adressez la parole (en anglais tout de même). Pourtant, ils étaient occupés à une activité passionnante: ils comptaient de grosses liasses de dollars...

A dix minutes de là, dans une vieille brasserie désaffectée, se tient la foire off: artistes d'avant-garde, ambiance alternative, style Rote Fabrik, mais avec la Migros comme sponsor. A l'entrée, une pancarte demande aux visiteurs de ne pas faire trop de bruit pour éviter d'irriter les voisins. Elle est rédigée en anglais, en grosse lettres, avec une traduction allemande en petits caractères. Les indications sont bilingues, allemand et anglais.

Luxe, calme et langue française

Les exposants sont d'un sérieux imperturbables. On n'ose pas trop les déranger, surtout lorsqu'ils sont en train de reconstituer une œuvre d'art un peu malmenée par les visiteurs, en l'occurrence de petits tas de sable sur lesquels quelqu'un avait marché par inadvertance. Trève de plaisanterie. La démarche de ces jeunes artistes est souvent passionnante. Mais l'anglais est ici la langue de communication principale. Au fond, tout se passe comme si l'usage du français restait important, mais comme luxe réservé à une élite, ce qui serait un retour surprenant au siècle précédent.

Oubliés...

(cfp) Bien avant la peur du sida, il y avait celle des maladies vénériennes. Mais prévention et mises en garde ne pouvaient être diffusées aussi largement qu'aujourd'hui, la morale s'y opposait. Certaines catégories de la population, particulièrement menacées, apparemment, recevaient des informations ciblées. C'était le cas des étudiants fraîchement immatriculés à Lausanne à la fin des années 30. Au début de leurs études universitaires, ils recevaient une brochure de mise en garde illustrée de photographies, destinées à leur faire craindre les ravages de la blennorragie, du chancre et de la syphilis. Autre catégorie menacée, les soldats. Le premier samedi de l'école de recrue, ils suivaient un cours sur les maladies vénériennes, avec projection de clichés dans le but de les dégoûter de l'amour. Mais comme ce n'était guère possible, ils recevaient l'ordre, au cas où ils ne pourraient pas résister, de passer à l'infirmerie, après, pour une injection protectrice.

En coulisse

Le nouveau Conseiller d'Etat vaudois, Josef Zisyadis a annoncé, publicitairement, qu'il ne conserverait, à son usage, que le tiers de son traitement de Conseiller d'Etat; les deux tiers iront à son parti. Il est utile toutefois d'attirer son attention sur quelques données qui peuvent modifier la beauté du geste. Dès son entrée en fonction, il fera l'objet d'une taxation intermédiaire; les dons faits à des partis ne sont pas déductibles du revenu; l'impôt est progressif.

Au niveau d'un traitement de Conseiller d'Etat, c'est largement plus du tiers qui devra être consacré à l'impôt. Quand ils seront payés, Josef Zisyadis se trouvera privé de ressources pour son ménage courant. Devrait-il à nouveau s'endetter? Mieux vaut qu'il rectifie sa générosité; Deux tiers pour lui (dont un tiers à l'Etat, Confédération et commune) et un tiers pour son parti. C'est moins publicitaire, mais il s'en réjouira, l'impôt est progressif.